



NEWSLETTER

N°1 - FEV 2021

LATAWAMA

LAKE TANGANYIKA WATER MANAGEMENT

GESTION DES EAUX DU LAC TANGANYIKA

Lake Tanganyika Water Management Project (LATAWAMA)
Avenue des Etats-Unis, 17 - Kigobe Sud

BP : 4910 BUJUMBURA – BURUNDI
Tél : +257 79 70 48 35

Email : infos@latawama.org
Site web : www.latawama.org

EDITORIAL

Chers lecteurs,

L'an 2020 est derrière nous ! Avant de vous laisser découvrir ce premier bulletin trimestriel du projet LATAWAMA, nous saisissons cette occasion pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2021.

Le projet LATAWAMA « Lake Tanganyika Water Management » est mis en œuvre par l'Agence Belge de Développement, Enabel, et l'Autorité du Lac Tanganyika sur financement de l'Union européenne.

Les activités développées ont pour objectifs de contribuer à la gestion et à la préservation de la qualité des eaux du lac Tanganyika.

Dans cette perspective, deux outils majeurs seront mis en place : « Lake Tanganyika Water Portal » et « Lake Tanganyika Water Monitoring Network ».



Ces outils consistent en la mise en place d'une base de données et d'un WebGis sur la qualité des eaux du lac, alimentés par 4 laboratoires régionaux d'analyse des eaux en charge de la surveillance et du suivi des paramètres de qualité du lac.

Il est primordial de fournir des données validées et de contribuer, ainsi, à la prise des décisions stratégiques garantissant le futur du lac Tanganyika, de sa biodiversité et de ses usages.

Dans ce premier numéro, nous partageons les premiers pas franchis vers le développement de ces outils qui constituent le cœur du projet LATAWAMA.

Par ailleurs, face à la pollution des eaux du lac par l'urbanisation croissante, le projet financera diverses activités de dépollution.

Gestion efficace des déchets solides et amélioration des capacités d'épuration des eaux usées au niveau des villes de Bujumbura, Uvira, Kigoma, Rusizi et Mpulungu sont les priorités retenues.

Des actions de communication et de sensibilisation, le développement de nouveaux canaux de diffusion de l'information à différents niveaux appuieront ces initiatives.

Dans un contexte rendu compliqué par la pandémie Covid-19, le projet est actuellement opérationnel au Burundi, en Zambie, en RDC et en Tanzanie.

Le projet concerne l'ensemble du bassin versant du lac et inclut la rivière Rusizi et le lac Kivu, situés en partie au Rwanda.

LATAWAMA constitue une première étape qui contribuera à réduire la pollution et à maintenir la qualité des eaux du lac Tanganyika, patrimoine mondiale dont la biodiversité et les ressources en eau lui confèrent le titre de « trésor mondial à protéger ».

Didier CADELLI

Intervention Manager

FOCUS



Gestion des déchets solides à Kigoma : une problématique à plusieurs facettes et des solutions spécifiques

La ville de Kigoma (Tanzanie), en expansion, dispose d'un service opérationnel de gestion des déchets solides, des équipements et infrastructures de base pour collecter, stocker et transporter les déchets solides. La ville dispose aussi d'un centre d'enfouissement technique pour leur élimination finale.

Cependant, ce service se heurte encore à de nombreuses contraintes : faible couverture du service, insuffisance des équipements de pré-collecte - stockage des déchets, faible mobilisation financière, besoins en renforcement des capacités organisationnelles des officiels et des associations à base communautaires (CBOs).

Et concrètement en 2020...

En 2020, malgré les difficultés liées à la pandémie Covid-19, les activités de gestion des déchets ont été conjointement redéfinies avec la municipalité de Kigoma en application des principes retenus.

Le projet a mené un audit technique du service de gestion des déchets solides, un voyage d'études pour analyser diverses expériences en termes de tri, compostage, de valorisation des déchets ainsi que de diagnostic des capacités organisationnelles requises pour que les CBOs soient impliquées davantage.

L'achat de nouveaux containers et la réparation de la flotte de camions dédiés à la collecte, l'équipement des CBOs en moyens de pré-collecte et de sécurité, l'équipement informatique et de bureau du département en charge de gestion des déchets sont les premières réalisations en cours, via différents marchés publics.

2021 verra le financement des missions de consultance visant l'accompagnement institutionnel et organisationnel du service municipal de gestion des déchets et des CBOs. Une unité pilote de compostage et un système solide de gestion des déchets plastiques seront initiés.



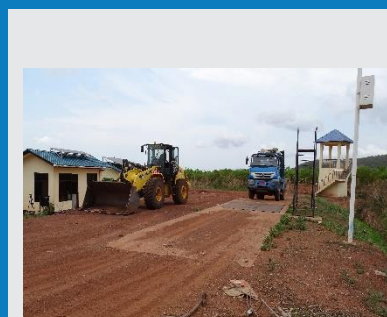
*Déchets organiques sur les
marchés de Kigoma*



*Collecte des déchets dans
un quartier de Kigoma*

Les principes directeurs pour améliorer le service de gestion des déchets solides à Kigoma :

- Augmenter la couverture du service
- Renforcer les capacités managériales des opérateurs
- Introduire l'économie circulaire (utiliser les déchets d'hier comme les ressources de demain)
- Organiser des campagnes de sensibilisation et d'éducation du public



*Site d'enfouissement des
déchets de Kigoma*

PERSPECTIVES

Le suivi qualitatif des eaux du lac, au cœur du projet

Le lac Tanganyika nécessite un suivi coordonné et systématique de son état qualitatif et quantitatif. En effet, le lac fait l'objet de nombreuses menaces réelles mais peu quantifiées : pollutions urbaines, domestiques et agricoles, apports de sédiments liés à l'érosion des sols, pollutions liées à la navigation, déchets plastiques, etc. Elles engendrent une altération de la biodiversité et des ressources halieutiques et limitant les usages nobles comme la potabilisation.

À ces altérations s'ajoutent les risques induits par le changement climatique et ses conséquences sur le niveau lacustre impactant les populations riveraines, les infrastructures et perturbant les communautés biologiques.

La mise en œuvre d'un réseau de surveillance de la qualité des eaux du lac est l'objectif principal du projet. Il vise à apporter aux gestionnaires de la ressource et aux décideurs politiques des données environnementales essentielles.

Enfin un premier réseau de surveillance coordonné à l'échelle du lac !

En 2021, « Lake Tanganyika Water Monitoring Network », soit le réseau des laboratoires chargés de la surveillance de la qualité de l'eau, « Lake Tanganyika Water Portal », soit l'outil de gestion et de diffusion des données qualitatives validées, seront opérationnels.

Ces outils associent l'Autorité du Lac Tanganyika et 4 laboratoires de référence. Il s'agit de OBPE, Bujumbura, Burundi – TAFIRI, Kigoma, Tanzanie – Centre de Recherche Hydrobiologique de Uvira, RDC et Lake Tanganyika Research Unit, Mpulungu, Zambie.

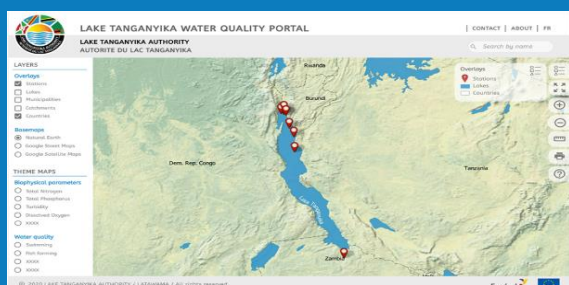
Les laboratoires d'analyse des eaux sont en phase de réhabilitation, étape préalable à la modernisation des équipements d'échantillonnage et d'analyse des paramètres physico-chimiques, microbiologiques et biologiques.



Dans le même but de mettre en réseau des laboratoires, la formation du personnel et la mise en place des outils de transfert des informations vers la base de données seront ensuite à l'agenda.

Le plan de surveillance s'articulera autour de différents points d'échantillonnage repartis au niveau des eaux territoriales des 4 pays et représentatifs à la fois des conditions de référence et des conditions altérées, conséquences des impacts des activités humaines.

2021, une année test pour un réseau de surveillance opérationnel, ... un challenge pour les laboratoires de référence et les outils en développement.



TEMOIGNAGES



Le projet LATAWAMA financé par l'Union européenne met en œuvre deux principes fondamentaux prioritaires pour l'UE : la protection de l'environnement et la coopération transfrontalière.

La forte montée des eaux depuis l'année passée (et ses conséquences dévastatrices) nous rappelle l'importance de la gestion commune des ressources en eau de la région, ainsi que la nécessité de réglementations adéquates en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le projet LATAWAMA soutient la gestion durable et conjointe entre pays des ressources qu'ils ont en partage (eau, poissons). L'adhésion des pays riverains du lac à la Convention UNECE (Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe) sur la protection et l'utilisation des lacs internationaux transfrontaliers reste cruciale. Elle prévoit, entre autres, des dispositions sur le suivi, la recherche, les systèmes d'alerte et d'alarme et d'assistance mutuelle nécessaires à la gestion durable du lac.

Claude BOCHU, Ambassadeur - Chef de délégation de l'Union européenne au Burundi



Le projet Lake Tanganyika Water Management, LATAWAMA enregistre des progrès remarquables. Une de ses interventions est la mise en place d'un système de suivi de la qualité des eaux du lac Tanganyika. Tous les pays riverains du lac vont constituer un réseau de suivi de la qualité des eaux du lac Tanganyika. Cependant, au moment de la mise en œuvre des actions dudit projet, un autre phénomène est apparu. Il s'agit de la montée très considérable des eaux du lac Tanganyika, un phénomène presque identique à celui qu'on avait observé en 1964.

Etant donné que la problématique de la qualité de l'eau est au cœur de ce projet, ce phénomène peut aussi constituer une source de pollution. Il s'agit également d'un phénomène destructeur comme nous avons pu le constater. C'est la raison pour laquelle, l'Autorité du lac vient d'initier la formulation d'un programme régional de suivi quantitatif des eaux du lac Tanganyika, qui doit être co-construit par le secrétariat, le projet LATAWAMA et les pays riverains. Pour y arriver, l'expertise aussi bien des pays concernés qu'internationale est nécessaire. Ce programme, une fois développé, va être soumis pour validation aux 4 pays signataires de la convention sur la gestion durable du lac Tanganyika.

Gabriel HAKIZIMANA, Directeur régional de l'environnement/ALT



Les lits de séchages de la station d'épuration de Buterere ne sont plus opérationnels. Avec l'appui du projet LATAWAMA, nous avons cette chance de les réhabiliter afin d'améliorer le fonctionnement des bassins de traitements des eaux usées. Ce projet prévoit aussi d'appuyer le laboratoire d'analyse des eaux en équipements analytiques et en réactifs. On pourra ainsi connaître la qualité des eaux que nous recevons avant le traitement et après le traitement.

Quand vous avez un système d'épuration des eaux usées constitué de lagunes anaérobies recevant des eaux usées brutes, il se forme constamment des dépôts des boues qu'il faut régulièrement enlever. Si le volume des boues devient important, le temps de séjours des eaux usées dans les bassins est réduit. Cela impacte l'épuration des eaux usées ; le temps de rétention dans les bassins diminue et les bactéries n'ont pas le temps nécessaire pour transformer les matières organiques. C'est pourquoi à un moment donné, on est obligé d'enlever les boues dans les bassins. Pour les enlever, il faut avoir où les mettre. C'est dans les lits de séchages qu'on doit traiter ces boues pour en diminuer le volume et éventuellement les valoriser.

Gordien NGENDAKUMA, Coordinateur ex Setemu/OBUHA

